



Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.

Fiche action : N°3-6

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Enjeux CTEC :

- Préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages
- Amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- Amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivières
- Communication et sensibilisation

Thématique de l'action :

Zones humides

Il s'agit : Études Travaux Autres (précisez) : ...

Action emblématique « eau et climat » : Oui Non

Action prioritaire inscrite au Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) : Oui Non

Contexte de l'action prioritaire en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Le contexte géo-pédologique est globalement défavorable à la présence de zones humides (perméabilité importante expliquant une circulation essentiellement verticale de l'eau). Les zones humides répertoriées sont limitées aux abords des cours d'eau, zones d'équilibre avec les nappes. L'étude de délimitation menée en 2012 est partie de 3 250 ha de zones humides potentielles pour ne finalement délimiter que 1 688 ha de zones humides effectives, soit à peine plus de 3% du bassin. De plus, les facteurs d'altération des zones humides sont multiples : rectification des cours d'eau, drainage, mise en culture, pratiques culturales, urbanisation, enfrichement... Ainsi, la préservation des zones humides a été identifiée comme un enjeu fort sur le bassin, de même que la mise en place de sites vitrines de communication autour de ces milieux.

Localisation de l'action :

Commune ou territoire concerné : Monchy Saint Eloi

Coordonnées X : ... Coordonnées Y : ...

Masse d'eau superficielle concernée : FRHR220 (Brèche aval)



Objectifs de l'action :

Situés sur la commune de Monchy-Saint-Eloi, dans la basse vallée de la Brèche, aux portes de Creil, le Marais de Monchy et la Grande Prairie correspondent à une ancienne tourbière alcaline aujourd'hui boisée et à une zone marécageuse essentiellement plantée en peupliers. Malgré le boisement du site, des espèces végétales caractéristiques des systèmes tourbeux ont subsisté dans quelques clairières. La flore présente ainsi un intérêt écologique assez élevé. Afin de préserver et valoriser cette richesse écologique, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie gère le site depuis 2005. Malgré cela, la connaissance du fonctionnement du site reste encore à approfondir. L'action a un double objectif : d'une part approfondir les connaissances sur le fonctionnement hydrogéologique du site, d'autre part poursuivre la restauration et la préservation de la zone.

Contenu de l'action :

L'action comprend la réalisation d'une étude hydrogéologique couplée à l'équipement du site en matériel de suivi des niveaux d'eau et d'évolution des précipitations. En parallèle, les actions de restauration se poursuivront par le recréusement de mares et le renforcement des populations d'Aconit napel. Enfin, les suivis des boisements et batraciens se poursuivront.

Liste des documents annexés à la fiche action ...

Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	État initial	Objectif 2025
Surface de mares restaurée

Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : 2020

Durée prévisionnelle : 6 ans

Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : 92 000 Montant en € HT Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros TTC)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
7 000 (suivi boisement : 2 000€, suivi et renforcement de l'Aconit napel : 5 000€)	27 000 (étude hydrogéologique : 20 000€, suivi boisement : 2 000€, suivi et renforcement de l'Aconit napel : 5 000€)	20 000 (recréusement de mares : 15 000€, suivi et renforcement de l'Aconit napel : 5 000€)	28 000 (équipement du site en matériel de suivi des niveaux : 28 000€, suivi et renforcement de l'Aconit napel : 5 000€)	5 000 (suivi et renforcement de l'Aconit napel)	5 000 (suivi et renforcement de l'Aconit napel)

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : CENP ou autre financeur	18 400	20



CTEC BRECHE — Restauration du marais de Monchy St Eloi

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	73 600	80
---------------------------------	--------	----

Autres observations :

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE PICARDIE

Adresse : 1 place Ginkgo Code postal 80480 ville : DURY

N° SIRET : 381 226 406 00035

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : Emmanuel DAS GRACAS

Qualité : Responsable antenne Oise

Téléphone : ... Adresse mail : e.dasgracas@conservatoirepicardie.org

PARTENAIRES TECHNIQUES :

ANIMATION SUPRALocale (si existante) :